



Suffit-il de « vivre ensemble » pour faire société ?

Les fondations juridiques et institutionnelles des régimes démocratiques (droits individuels, suffrage universel fondé sur le principe « un homme, une voix »), le déclin politique de la forme Parti ou encore la faiblesse historique du syndicalisme en France favorisent la représentation toute faite d'un face-à-face entre la puissance publique (Etat) et l'individu isolé, monadique. C'est oublier un peu vite l'importance des médiations sociales et politiques qui, au-delà la famille, font que l'individu se trouve, consciemment ou non, toujours engagé dans des groupes plus ou moins constitués (institutions, associations, confessions, réseaux sociaux?) Une expression désigne l'ensemble : la société civile, sans que l'on sache clairement ce qu'elle signifie. Désigne-t-elle un état pré-politique de la sociabilité ou bien, comme le suggère l'idée récente de démocratie d'opinion, la substance même de la vie politique ? A l'heure du déclin du monde associatif et, en parallèle, de la vogue pour l'expression curieuse de « vivre-ensemble », il convient d'interroger cette notion située au carrefour de thématiques importantes : la conflictualité sociale, les appartenances et les identités collectives, l'engagement associatif?

Parmi les questions abordées

Qu'est-ce que la société civile ? Comment interpréter la mode pour « le vivre ensemble » ? Le diagnostic de la montée de l'individualisme remet-il en cause l'avenir du modèle associatif ? Les réseaux sociaux représentent-ils de réelles formes de sociabilité ?

Conditions

Si vous êtes intéressé par cette formation et si vous souhaitez connaître les dates et les conditions d'inscription, envoyez un mail à contact@institutdescartes.com ou téléphonez au 06 79 78 01 73